assez de lumière pour dissiper cette illusion; mais ne demandez pas qu'on méconnaisse et qu'on foule aux pieds les droits les plus chers et les plus sacrés, sous prétexte que le désir d'en faire usage est une déception. Car ce serait consacrer un principe destructeur de toute liberté; ce serait faire en quelques mots l'apologie de toutes les Inquisitions, de toutes les contraintes, de tous les abus de pouvoir. Croyez-vous, sur la parole de M. Michelet, parole pleine d'effronterie de la part d'un membre de l'Université, que le monopole enrichit; croyez-vous que le clergé a longtemps exercé le monopole de l'instruction; en concluez-vous que, pour l'en punir, il faut lui interdire totalement l'instruction des laïques? Ce n'est pas la première fois que ce professeur d'histoire manque à l'exactitude et à l'impartialité. Il sait bien, et vous savez sans doute comme lui, que si le clergé instruisait toute la jeunesse à une autre époque, cela venait de ce que seul il s'intéressait à l'instruction, de ce que seul il estimait et possédait la science. C'est un crime irrémissible d'avoir lutté avec tant de courage, de zèle et de persévérance contre l'ignorance et la barbarie générales ! Il y a dans ce reproche trop d'injustice, trop d'ingratitude, trop d'absurdité (p. 33). >

Le succès de la brochure fut très grand. Parue au commencement de janvier 1839, elle s'enleva si rapidement qu'un second tirage devint nécessaire à la fin du mois. Elle rapporta beaucoup de considération à l'auteur, comme polémiste et comme éducateur. Peut-être fut-on amené à croire sa maison parfaite, étant donnés les détails de reproches dans lesquels il entrait contre les « monopoleurs », sans crainte de voir rétorquer contre lui quelques-uns de ses arguments. Mais la situation ne s'améliora pas. Il n'y avait pas compté d'ailleurs. « Nos paroles, disait-il, à la fin de sa brochure, auront peu de retentissement et encore moins d'effet. Nous aurons du moins prouvé notre zèle pour les intérêts de la justice et de la vérité. Nous serions trop heureux si nos faibles efforts donnaient l'impulsion à tant d'autres, qui pourraient plaider la même cause avec une éloquence et une autorité que nous n'avons pas. » La cause pour laquelle il engageait le combat ne devait triompher qu'en 1850, vers la fin de sa vie. L'année même de sa mort, il eut la satisfaction de savoir que son cher petit séminaire, arrivé à

l'apogée, comptait trois cents étudiants.

Quant à son administration, elle devait rester difficultueuse. Il écrivait, quelques jours après la rentrée scolaire qui suivit la publication de son pamphlet : « Décidé à dépasser le moins possible le nombre légal, j'ai écarté un bon nombre d'élèves et nous aurons un peu moins de monde que l'an passé (1). » Cette quantité diminuée atteignait cependant le chiffre respectable de deux cent quarante, tant le supérieur avait su donner de prestige à sa maison!

(A suivre.)

A. HOUTIN.

⁽¹⁾ Lettre du 12 octobre 1839.